

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2026-4

Séance du 9 mars 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le lundi 9 mars à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 3 mars 2026 qui a été adressée par mail le 3 mars 2026.

Présents : Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (8)

Nombre de membres en exercice : 8

Date de convocation : 03/03/2026

Nombre de membres présents : 8

Date de l'affichage : 07/03/2026

Nombre de membres votants : 7 (Mme TISSOT, Maire, ne vote pas)

Secrétaire de séance : Gilbert CERUTTI

Objet : approbation du compte financier unique (CFU), budget principal, exercice 2025

Après avoir entendu le rapport de Mme TISSOT, Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Meussia,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que Mr BALLAUD, 1^{er} Adjoint a été désigné pour présider la séance,
Considérant que Mme TISSOT, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Mr BALLAUD, 1^{er} Adjoint, et qu'elle ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal après délibération, et à l'unanimité des membres votants,

- **APPROUVE le compte financier unique 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :**

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	81 408.69 €	266 672.99 €
Recettes	91 623.19 €	305 209.13 €
Résultats 2025	+ 10 214.50 €	+ 38 536.14 €
Résultats antérieurs reportés 2024	- 61 990.57 €	+ 33 827.49 €
Résultat de clôture 2025	-51 776.07 €	+ 72 363.63 €

Ainsi délibéré le 9 mars 2026, pour expédition conforme.
Délibération 39328-2026-4 (7 Voix Pour)

Le secrétaire de séance, Gilbert CERUTTI

Le 1^{er} adjoint, Maxime BALLAUD